



HAL
open science

“ Laos. Émigration ”, “ Laos. Immigration ”
Vanina Bouté

► To cite this version:

Vanina Bouté. “ Laos. Émigration ”, “ Laos. Immigration ”. Gildas Simon. Dictionnaire géohistorique des migrations internationales, Armand Colin, pp.724-728, 2015, 9782200250126. hal-03553961

HAL Id: hal-03553961

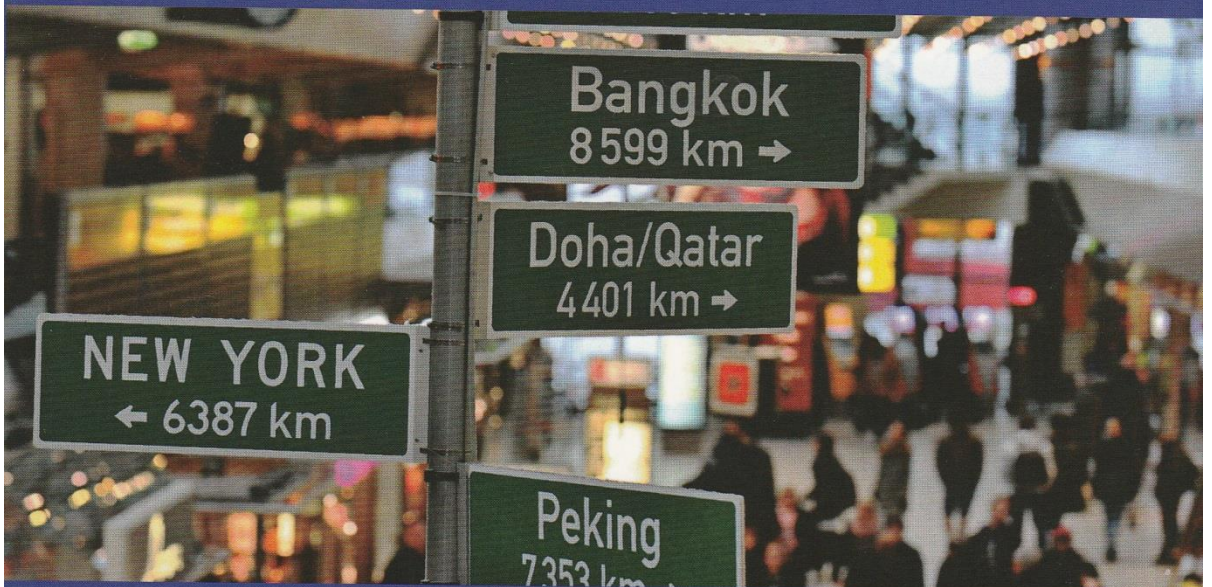
<https://hal.science/hal-03553961>

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DICTIONNAIRE
des migrations
internationales
APPROCHE GÉOHISTORIQUE



SOUS LA DIRECTION DE
GILDAS SIMON

ARMAND COLIN

Laos

cas des îles Riau (Batam et Bintan). Ces îles, situées à quelques encablures de la cité-État de Singapour, sont au centre d'une zone de coopérations transfrontalières intégrant Singapour et l'État de Johore en Malaisie.

Depuis le milieu des années 1980, Batam attire des délocalisations industrielles depuis Singapour. Or, cette île compte moins de 40 000 habitants en 1980 et la viabilité du projet dépend d'un important transfert de main-d'œuvre. Très rapidement, deux types de flux de main-d'œuvre se sont juxtaposés, l'un officiel, l'autre spontané. Dans les zones industrielles, les aménageurs se chargent du recrutement, de la formation, de l'acheminement et du logement d'une main-d'œuvre, quasi exclusivement féminine et ayant un niveau d'études secondaires. Souvent sous-qualifiés, les migrants spontanés ont en revanche peu de chance de correspondre aux exigences des entreprises et pour survivre, ils choisissent soit de verser dans le secteur informel, notamment dans celui de la prostitution attirant des touristes singapouriens et malaisiens, soit de tenter leur chance en Malaisie ou à Singapour. Batam est aussi la porte d'entrée et d'accueil des migrants expulsés qui grossissent temporairement le secteur informel de l'île avant de tenter une nouvelle traversée.

Nathalie FAU

➤ ARABIE SAOUDITE, AUSTRALIE, CHINE, MALAISIE, PAYS-BAS, SINGAPOUR

LAOS

- Pop. (2013) : 6 769 700 hab.
- Sup. : 236 800 km²
- IDH (2013) : 139^e/187

Le Laos, en tant qu'État, naît en 1949, mais ses contours géographiques sont tracés dès 1893 par l'administration coloniale française. Les nouvelles délimitations intègrent les territoires de basses terres d'un ensemble de *müang*, petites principautés (dites royaumes pour certaines) situées sur la rive gauche du Mékong et principalement peuplées de groupes de langue thaï, les Lao, ainsi que de vastes régions montagneuses en bordure de la cordillère annamitique habitées par

des populations linguistiquement et culturellement très différentes (48 groupes ethniques sont encore officiellement identifiés aujourd'hui au Laos formant plus de 45 % des quelque 6 385 000 habitants).

Seul État de la péninsule indochinoise sans accès à la mer, pays possédant la densité humaine la plus basse de la région, le Laos a été longtemps considéré comme un pays enclavé. Depuis son intégration dans l'ASEAN en 1997, l'ouverture de ses frontières et le renforcement des politiques d'échanges économiques, les ressources naturelles inexploitées du Laos suscitent l'intérêt croissant de ses voisins (Thaïlande, Chine, Vietnam) et d'autres investisseurs étrangers (notamment Malaisie, Corée du Sud et Australie).

IMMIGRATION

C'est à partir du XIII^e siècle que les chefferies fondées par des populations thaï, venues progressivement du sud de la Chine, sans doute dès le VIII^e siècle, constituent des entités politiques plus importantes. Le Royaume du Lan Xang (« million d'éléphants ») émerge à cette époque recouvrant à son apogée un territoire qui englobe approximativement le Laos contemporain et une partie de la Thaïlande du Nord-Est (le plateau de Khorat). Après plusieurs règnes prospères (dont celui du roi Soulinya Vongsa, 1637-1694, relaté comme un âge d'or), et en raison de problèmes de succession, le Lan Xang se scinde au début du XVIII^e siècle en trois plus petits royaumes (du nord au sud : Luang Prabang, Vientiane et Champassak).

L'affaiblissement politique des royaumes lao et les mobilités contraintes induites

Au XVIII^e et surtout au XIX^e siècle, l'histoire de ces trois royaumes lao, et consécutivement des plus petites principautés qui leur payaient tribut, est marquée par leur prise en tenaille entre les deux plus grandes puissances régionales que sont le Siam (actuelle Thaïlande) et l'Annam (Vietnam) dont ils sont alternativement voire simultanément les vassaux. Les frontières ne sont pas à cette époque formellement fixées et l'étendue d'un royaume ou d'une principauté se mesure en fonction de sa capacité de rayonnement

depuis son centre de pouvoir vers de plus petits *müang*, chefferies, villages ou groupes lui payant tribut. L'affaiblissement politique des trois royaumes et la pression exercée sur eux par les puissances voisines vont entraîner des mobilités de grande ampleur.

Deux grands mouvements de population sont particulièrement notables. D'une part, la déportation récurrente par les armées siamoises de dizaine de milliers de familles lao sur la rive droite du Mékong, côté siamois, afin notamment de laisser des régions entières dépeuplées côté lao et de créer ainsi une sorte de zone tampon avec l'Annam (voir « *Émigration* »). D'autre part, l'arrivée de villages entiers fuyant les guerres, au Laos même ou venus du Vietnam et de Chine, qui se réfugient dans les zones montagneuses ou dans les vallées dépeuplées par de précédents raids.

Les mouvements de populations, importants mais difficiles à évaluer faute de données chiffrées, vers les zones qui forment aujourd'hui les provinces du nord et du centre du Laos vont être continus au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e siècle. Les troubles dans ces régions se succèdent : attaques des Birmans contre le royaume de Luang Prabang (1765), rivalités avec les petits royaumes thaï du Lan Na (nord du Siam) et du Sipsongpanna (sud du Yunnan), rébellions enflammant tout le sud de la Chine à la fin du XIX^e siècle (révoltes des *Tai ping* puis des musulmans dits *Panthai*). Poussés par ces conflits, des immigrants très divers affluent vers le Laos : des groupes de langues tibéto-birmanes (Phounoy, puis Lahu, Akha) et des familles de paysans et marchands yunnanais (appelés Ho par les Lao) arrivés de Chine s'installent dans l'extrême nord et nord-ouest du pays.

À la même période, des populations de langue thaï non bouddhistes, les Tai Noirs et les Tai Rouges, venant de principautés du Nord-Vietnam (les Sip Song Chau Tai) colonisent les fonds de vallée du nord et du centre, tandis que des Tai Lue en provenance du Sipsongpanna peuplent le nord-ouest. Un peu plus tardivement, des Hmong et des Yao venus de Chine *via* le Nord-Vietnam, se dispersent dans tout le nord du pays. Le XIX^e siècle est celui qui voit le plus grand

nombre d'immigrants s'installer sur ce qui deviendra le territoire laotien. La population d'une province comme Phongsaly, située au nord entre la Chine et le Vietnam, est ainsi formée pour deux tiers de migrants venus à cette période.

Intégration dans l'Indochine française (1893) et immigration vietnamienne

Les trois royaumes issus du Lan Xang se trouvent réunis à la fin du XIX^e siècle lorsque les Français, mettant fin à la tutelle siamoise et prétextant exercer les droits de l'Empire d'Annam, étendent leurs possessions en Indochine aux territoires lao. Des accords avec le Siam en 1893 fixent les frontières internationales du désormais « Laos », administré par un résident supérieur posté à Vientiane tandis que le royaume de Luang Prabang devient un protectorat.

Le pays, laissé exsangue par les déportations siamoises, amputé d'une partie de ses anciens territoires (le plateau de Khorat a été annexé par les Siamois), sans débouché maritime, a un intérêt plus stratégique qu'économique. Peu de colons s'y installent (sur une population totale de 585 285 personnes en 1907, on n'en compte que 189, principalement fonctionnaires ou soldats) et l'administration française décide d'encourager la venue de Vietnamiens, d'abord pour constituer le fort de son propre personnel, puis pour participer à la construction et au commerce dans les villes qu'elle développe le long du Mékong (Vientiane, Thakhek, Savanakheth, Paksé). La population vietnamienne au Laos double entre 1930 et 1943, passant à plus de 30 000 personnes. À la même époque, la présence chinoise devient également plus importante (6 580 Chinois en 1943), essentiellement composée de commerçants Teochiu et Hakka originaires du Guangdong et de Hainanais.

Cette forte présence vietnamienne (majoritaire dans les villes et monopolisant les principales fonctions administratives) entraîne l'inquiétude des élites laotiennes et donne jour aux premières réactions nationalistes, motivées autant par un sentiment anti-vietnamien que par l'anti-colonialisme. Les Japonais, à partir de mars 1945, avant d'être désarmés

Laos

par les Chinois, favorisent la naissance d'un mouvement indépendantiste, lequel sera vite réprimé lors du retour provisoire des Français aux affaires. Ce mouvement, poursuivi en exil, éclate entre ceux qui acceptent en 1949 l'indépendance du Laos au sein de l'« Union française », et d'autres, pro-communistes, qui le refusent et se replient sur le nord-est du pays à la frontière du Vietnam. Ces derniers fondent, avec Souphanouvong (le « Prince rouge »), les Unités combattantes du Pathet Lao qui, soutenues par les forces vietminh, combattent les forces royalistes et françaises jusqu'en 1954, date du retrait des Français et des accords de Genève.

Des conséquences de la guerre du Vietnam à la création de la République démocratique populaire lao (1975)

Les Américains, de plus en plus impliqués dans la guerre au Vietnam, apportent alors leur soutien au gouvernement royal contre le Pathet Lao installé dans les provinces de Phongsaly et Houaphan, au nord du pays. Dans les années 1960, l'aide américaine au Laos voit la présence de plus de 2 000 « conseillers » (le Laos est officiellement neutre dans le conflit vietnamien), surtout à Vientiane, accompagnés d'une multitude de collaborateurs coréens, taiwanais ou philippins. L'aide économique abondante stimule les migrations de commerçants chinois de Thaïlande vers les villes laotiennes situées le long du Mékong (déjà environ 40 000 en 1959).

Mais le soutien américain est surtout militaire : soutien à une armée clandestine, formée pour les trois quarts de son effectif de montagnards d'ethnie hmong, et, à partir de 1964, bombardements visant les pistes Hô Chi Minh près de la frontière vietnamienne, avec utilisation d'armes chimiques, puis bombardements de régions entières (plaine de Saravane, etc.) pour empêcher l'infiltration militaire nord-vietnamienne. On estime que ces bombardements massifs – le Laos fut le pays au monde le plus bombardé par tête d'habitants – entraînent le déplacement interne, entre 1965 et 1973, de près de 700 000 personnes. Après des années de guerre, de tractations, de coups d'États réussis ou avortés, un cessez-le-feu est signé en février 1973. Les succès remportés par

les partis alliés des deux pays voisins (Khmers rouges et Vietminh) vont permettre l'accession au pouvoir des communistes et l'instauration de la République démocratique populaire lao (RDPL) en décembre 1975.

Durant les années qui suivent, la situation économique alarmante (fin de l'aide occidentale, inflation, catastrophes naturelles), l'embargo de la Thaïlande et l'irruption de la guerre frontalière sino-vietnamienne en 1979 (le Laos se rangeant dans le camp vietnamien), ferment le pays, rendant impossible toute immigration, tandis que des Laotiens fuient le pays par milliers (*voir « Émigration »*). Le pays repose alors sur l'aide du Vietnam et de l'URSS. Jusqu'en 1989, plus de 30 000 soldats vietnamiens stationnent au Laos pour appuyer la lutte contre les guérillas hmong persistantes. Une communauté de coopérants soviétiques, mais aussi d'Europe de l'Est et de Cuba (environ 5 000 personnes) s'installe à Vientiane jusqu'à la fin des années 1980.

L'ouverture économique du pays et les nouvelles immigrations commerçantes

Les années 1990-2000 sont marquées par le signe de l'ouverture économique du pays et par la reprise d'un début d'immigration commerçante. Cette ouverture, commencée en 1985 dans le sillon du *Doi Moi* (« renouveau ») vietnamien, et entérinée en 1986 lors du quatrième Congrès du Parti révolutionnaire populaire lao, devient nécessaire avec la fin de l'aide soviétique. Parallèlement, le pays sort de son relatif isolement diplomatique grâce au réchauffement progressif des relations avec la Chine puis la Thaïlande, et avec son adhésion à l'ASEAN en 1997. Tout ceci sert une politique d'ouverture aux capitaux étrangers et une politique de grands projets, en partie financés par les aides publiques au développement mais surtout, par les investissements directs étrangers, chinois, vietnamiens et thaïlandais.

Cela est à l'origine des deux formes d'immigration qu'a connues le pays depuis deux décennies : les travailleurs et les expatriés. Le développement du commerce et les grands projets étrangers attirent en effet un nombre croissant de travailleurs, chinois et vietnamiens pour la plupart, dont le nombre reste diffi-

cile à établir : si le gouvernement dénombre quelque 2 000 travailleurs étrangers (ceux qui demandent des visas de travail), ce nombre est sous-évalué car la majorité des immigrés, installés dans les zones frontalières, rentrent au Laos avec des visas de visite, de tourisme, etc. qu'ils font renouveler régulièrement. Ainsi, les autorités consulaires chinoises estiment, de leur côté, à plus de 80 000 le nombre de Chinois au Laos, travaillant dans la construction, le secteur minier ou le commerce. Quant aux travailleurs vietnamiens, l'agence de coopération Lao-Vietnam estimait leur nombre à 15 000 en 1999 – un chiffre qui a probablement doublé voire triplé au regard du très grand nombre d'entreprises vietnamiennes installées dans le Sud-Laos notamment.

Par ailleurs, il existe une communauté d'expatriés occidentaux, dont la communauté la plus importante serait française (1 800 personnes environ inscrites au consulat, dont beaucoup de franco-lao), mais on compte aussi de nombreux Coréens, des Thaïlandais, etc. On mentionnera aussi une petite communauté de ressortissants de l'Asie du Sud, Indiens et Pakistanais, principalement des commerçants et des restaurateurs.

C'est avec cette même volonté d'attirer des investissements que le Laos a progressivement facilité le retour des Laotiens réfugiés à l'étranger (voir « *Émigration* »). Quelques appels avaient été lancés par le gouvernement dès 1977, pour encourager leur retour, mais c'est surtout sous l'impulsion du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) que plus de 27 000 réfugiés regagnent le Laos depuis la Thaïlande entre 1980 et 1989. Dans les années 1990, quelques centaines de Laotiens installés aux États-Unis et en France décident de retourner spontanément au Laos. À la fin des années 2000, le gouvernement thaïlandais procède à la fermeture des derniers camps et quelques milliers de Hmong sont renvoyés au Laos. Depuis, les échanges entre les familles laotiennes installées à l'étranger et les Laotiens n'ont cessé de croître : d'abord économiques (envois d'argent, réseaux marchands) ils prennent aussi des dimensions sociales, culturelles, voire politiques.

En 2010, plusieurs projets de lois ont été promulgués afin d'inciter les expatriés laotiens

à s'installer au Laos, des incitations apparemment attractives puisque selon le directeur du *Center for Lao Studies* basé à San Francisco, entre 20 000 et 30 000 Lao-Américains résideraient désormais de manière permanente ou semi-permanente au Laos, en majorité des personnes parvenues à l'âge de la retraite.

ÉMIGRATION

La tutelle siamoise et les politiques de déportation des populations

La période troublée, de la fin du XVIII^e siècle à celle du XIX^e, qu'ont traversée les trois royaumes lao – Luang Prabang, Vientiane, Champassak – n'est pas seulement caractérisée par l'arrivée dans le Nord-Laos d'un grand nombre de groupes ethniques (voir « *Immigration* »), elle est surtout marquée par la déportation vers le Siam (Thaïlande) d'une partie importante de la population lao.

En 1828, le roi de Vientiane, Chao Anou, tente de s'affranchir de la tutelle siamoise et conduit ses armées contre Bangkok. En représailles, les Siamois, qui le défont assez vite, s'emparent de Vientiane, entraînant la fuite de très nombreux habitants vers Luang Prabang mais aussi vers Chiang Mai, Nan ou Phrae (actuellement en Thaïlande). Finalement, ayant entièrement détruit la cité et pillé la région autour, les Siamois déportent des dizaines de milliers de familles lao, principalement dans la plaine du Chao Phraya, au nord de Bangkok. Le Siam renforce alors son emprise sur l'ensemble des royaumes, principautés et chefferies lao, exigeant que tous ne soient plus tributaires que de lui seul. La rivalité avec l'Annam conduit encore les armées siamoises à déporter au cours du XIX^e siècle les habitants d'un grand nombre de régions lao (déportation des Phuan de Xieng Khouang au nord, et, dans une moindre mesure, de certaines populations des actuelles provinces de Khammouane et Savannakhet) sur la rive droite du Mékong, vers le plateau de Khorat annexé depuis le XVIII^e siècle. C'est notamment pour cette raison que les habitants d'origine lao sont aujourd'hui plus nombreux dans la région Isan de Thaïlande (environ 25 millions) qu'au Laos même (environ 3 millions).

Laos

Protectorat français, nouveau régime (1975) et bouleversements démographiques

Le début du Protectorat français apporte une certaine stabilité aux populations vivant à l'intérieur de ce qui est désormais appelé le Laos, et contribue à la stabilisation des populations sur les territoires qu'elles occupent. Toutefois, certaines d'entre elles vivant à proximité des frontières nouvellement délimitées les franchissent opportunément pour s'installer, soit au Vietnam, pour celles du sud du pays, soit au Yunnan pour celles du nord, lorsqu'il s'agit de contester ou de fuir le système des corvées imposé par l'administration coloniale. En termes d'émigration, la présence française se traduit surtout par la formation d'une petite élite laotienne envoyée pour poursuivre des études supérieures à Hanoï, à Saïgon ou en France.

Après 1975, la plupart des commerçants chinois et vietnamiens, les membres de l'aristocratie laotienne, les élites urbaines et ceux suspectés d'avoir collaboré avec les Américains (ainsi les populations montagnardes hmong) fuient le pays. Mais les raisons qui poussent des centaines de milliers de personnes à émigrer sont aussi liées aux ravages causés par la guerre : la main-d'œuvre est fortement atteinte, les voies de communications, les usines, les hôpitaux sont détruits. Selon les statistiques du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), entre 1975 et 1980, près de 350 000 personnes quittent ou cherchent à quitter le Laos, soit un dixième de la population. La plupart intègrent des camps de réfugiés gérés par le HCR en Thaïlande, et un tout petit nombre des camps de réfugiés en Chine ; d'autres, environ 70 000 personnes, se fondent clandestinement dans la population thaïlandaise en 1975 et 1976. Les départs depuis les camps sont ensuite organisés vers les États-Unis (225 000 personnes), la France (50 000), l'Australie (10 000), le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Parmi la population qui demeure au Laos après 1975, les départs sont rares même si, l'aide des pays du bloc soviétique permet à de nombreux jeunes laotiens de partir en

formation au Vietnam, en Russie, Bulgarie, Pologne ou à Cuba. Il faudra attendre les années 1990-2000, pour que l'émigration, qui devient essentiellement une migration de travail, reprenne. La principale destination est aujourd'hui la Thaïlande (82 % des migrants) et les autres pays frontaliers (8 %) ainsi que les États-Unis (9 %) et d'autres pays européens (1 %). L'émigration importante vers la Thaïlande s'explique par la longue frontière commune entre les deux pays (1 835 km, dont 1 500 suivent le tracé du Mékong), par les opportunités économiques qu'offre la Thaïlande en termes d'emplois et par la proximité des langues lao et thaï.

En 2004, certaines estimations font état de 181 614 migrants laotiens en Thaïlande, auxquels il faudrait ajouter environ 80 000 entrés illégalement, ce qui correspondrait à environ 8,4 % de la force de travail du Laos. Le taux relativement important de migrants informels est dû au fait que les travailleurs migrants et leur famille préfèrent les réseaux informels (plus rapides, moins chers, fondés sur les réseaux familiaux et villageois) à la voie légale, laquelle comprend neuf agences reconnues par le gouvernement laotien décourageant fortement les travailleurs non-qualifiés. Ces migrants appartiennent en général aux couches les plus défavorisées de la population laotienne, sont jeunes (moins de 25 ans), vivent dans des districts et provinces proches de la frontière thaïlandaise, et sont extrêmement mobiles en Thaïlande, se rendant là où les possibilités d'embauche existent. La plupart migrent pour travailler dans l'agriculture ou dans d'autres secteurs d'activités peu qualifiées comme la construction, la domesticité ou le secteur des loisirs. 53 % d'entre eux sont des femmes, dont un grand nombre serait employé dans des restaurants, night-clubs, salons de massage, etc. On estime à environ 6 % le nombre de migrants laotiens engagés dans des services sexuels (dont un certain nombre serait victime de trafic humain).

Vanina BOUTÉ

➤ CHINE, ÉTATS-UNIS, FRANCE, THAÏLANDE, VIETNAM